



*Communiqué commun SNETAA-EIL et SN-FO-LC  
du 7 mars 2007*

**Décret de Robien : c'est la manifestation nationale pour  
l'abrogation qui est à l'ordre du jour**

Le SNETAA-EIL et le SN-FO-LC se prononcent pour une manifestation nationale au Ministère pour l'abrogation du décret de Robien du 12 février 2007.

Il est exclu, pour eux, de se résigner face à un texte qui démantèle les garanties statutaires des enseignants. Les personnels ne comprendraient pas. Le SN-FO-LC et le SNETAA rappellent leur attachement à la définition nationale hebdomadaire de leurs obligations de services exclusivement en heures de cours dans leurs disciplines.

L'audit concernant la formation professionnelle, paru voilà quelques semaines, ouvre la voie à l'annualisation et à la polyvalence. Les PLP, au travers d'une autonomisation croissante des établissements, seraient mis à disposition des « besoins de l'économie ». Cette évolution annoncée affiche une 1<sup>ère</sup> vague de 7000 suppressions de postes de PLP. Elle ne peut qu'inquiéter gravement l'ensemble des personnels au moment où s'abattent sur les établissements de brutales suppressions d'heures et de postes pour la prochaine rentrée.

Massivement en grève le 18 décembre dans l'unité de leurs organisations, les enseignants ont confirmé le 8 février leur détermination : c'est bien un coup de force dont le Ministre a pris la responsabilité. Il n'a pas mesuré la profondeur du mouvement : les personnels ne se résignent pas, ils veulent conserver leur statut, ils veulent l'abrogation du décret de Robien : c'est la manifestation nationale au ministère, avec grève, qui est à l'ordre du jour.

Le SNETAA-EIL et le SN-FO-LC appellent l'ensemble des personnels des lycées, des LP et des collèges à se mobiliser en ce sens.